

Location Gestion

78.00 € H1
315.00 € HT
3 à 8 % HT
84.00 € H1
70.00 € H1
80.00 € HT
100.00 € HT
31.00 € HT 3.00 € HT 6.20 € HT

Lettre recommandée, - avec accusé de réception	Selon le coût
Relance de loyer	9.00 € TTC
Mise en demeure	22.00 € TTC
Gestion des impayés	45.00 € TTC
Attestation	10.00 € TTC
Photocopies: de 1 à 10 unités, l'unité	0.76 € TTC
les unités suivantes	0.38 € TTC

HONORAIRES DE SYNDICAT

HONORAIRES DE SYNDICAT	
HONOPAIRES	
HONORAIRES per let principal et per en	105 00 6 UT
par lot principal et par an	195.00 € HT
avec un minimum de	1500.00 € HT
Prise en charge du dossier	500.00 € HT
Droit fixe par lot	30.00 € HT
Diffusion fiche synthétique	15.00 € HT
Diffusion de la copie du carnet d'entretien	15.00 € HT
Diffusion de la copie du diagnostic technique	15.00 € HT
Diffusion règlement copropriété + modificatif	100.00 € HT
VACATIONS	
Heures ouvrables. Hors heures ouvrables	3
Responsable ou cadre	126.00 € HT
Collaborateur	82.00 € HT
Secrétariat	48.00 € HT
DECOUNDEMENT DECIMANDA VEC	
RECOUVREMENT DES IMPAYES Première relance	9.00 € TTC
Mise en demeure	35.00 € TTC
Remise du dossier à l'huissier	240.00 € TTC
Constitution du dossier pour l'avocat	240.00 € TTC
Suivi du contentieux	
Curr du contonuoux	aa tompo pacco
MUTATION	
Etablissement de l'état daté de l'art.5 du décret du 17.03.1967	380.00 € TTC
Mise à jour de l'état daté	190.00 € TTC
Pré état daté	190.00 € TTC
Copie documents comptables en vue promesse de vente	144.00 € TTC
TRAVALLY	
TRAVAUX Pour la gestion financière du dossier et sur le montant	
total HT des travaux avec d'intervention d'un maître d'œuvre	2 à 5 % HT
sans d'intervention d'un maître d'œuvre	3 à 7 % HT
sans difficive fittori didiffinatti e di œdvie	3 a 7 70 111
RELEVE DE COMPTEUR : 1 compteur	31.00 € HT
chaque relevé supplémentaire : en partie commune	3.00 € HT
en partie privative	6.20 € HT
EDAIS DIVERS .	
FRAIS DIVERS:	0.64 € HT
Photocopie: de 1 à 10 unités, l'unité	0.64 € HT
Les utilités suivatités	0.3∠ € 111



BAIL D'HABITATION OU MIXTE ET PROFESSIONNEL

PROPRIETAIRE:

PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE, partagé par moitié :

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DOSSIER LOCATAIRE ET REDACTION DU BAIL

Barème applicable par tranches

12 % TTC du loyer annuel jusqu'à 400 € de loyer mensuel

9 % TTC du loyer annuel de 400 € à 600 € de loyer mensuel

8 % TTC du loyer annuel au-delà de 600 €

LOCATAIRE

LOCATION DE GARAGES, PARKINGS ET DIVERS

Honoraires de location, constitution dossier, rédaction du bail....... 12 % TTC du loyer annuel

BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

LOCATION

RENOUVELLEMENT DE BAIL

AVENANT DE REVISION TRIENNALE

REDACTION AVENANT 9 % TTC du loyer annuel

Si la formalité de l'enregistrement est requise les droits et timbres fiscaux sont en sus, ainsi qu'un forfait de 100.00 € TTC, pour l'accomplissement de cette formalité.

HONORAIRES DE TRANSACTION

AVIS DE VALEUR

 DEPLACEMENT / OUVERTURE DE DOSSIER
 150.00 € HT

 AVIS DE VALEUR
 0.20 % HT du prix avec minimum de 178.00 € HT

Pour une évaluation avec rapport d'expertise détaillé, les honoraires seront fixés amiablement avant la prise en charge.

VENTE D'IMMEUBLE

Les honoraires sont applicables sur les tranches indiquées ci-dessous :

avec un minimum de 3 000.00 € TTC

NOTA:La TVA incluse dans les montants indiqués dans ces tarifs (pages 1 à 4) est celle en vigueur à ce jour, soit 20.00 %. En cas de changement de taux, les honoraires seraient recalculés selon le taux légal applicable.

LELOUP IMMOBILIER

54 rue Saint Eloi 76000 ROUEN

Caisse de garantie GALIAN – 89 rue La Boétie – Paris VIIIè – n° 12 548 P

SARL au capital de 7622. € - RC Rouen B 317 888 071 00022 – TVA : FR 92 317 888 071 00022

Cartes Professionnelles CPI7606 2016 000 004 555 – APE 6831Z – ORIAS 08 044 202

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un

Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

^{*} Honoraires à la charge du vendeur sauf en cas de succession